



COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2019

Présent·e·s : Anuka Schubert, Jonas Tarazi, Luca Perrig, Mathieu Crettenand, Alexia Bonelli
et Hélène Widmann.

PV : Alexia Bonelli.

18h00 UniArt

***Demande de subvention pour la 4^{ème} ed. de UniArt Fait Son Live
Guillaume, Michael, David et Karina***

Uni Art organise la 4^{ème} édition de l'événement désormais bien connu *Uni Art Fait son Live*. Cet événement consiste en l'exposition d'œuvres d'art et en la mise en scène de musique live, de performances et de lectures de textes. Cette année, plus de 40 artiste.x.s, tout.e.x.s faisant partie de la communauté universitaire, sont invité.e.x.s. L'événement se déroulera au théâtre de la Madeleine, lieu plus grand que les années précédentes au vu du succès de l'événement.

La nouvelle demande comprend les frais pour : la communication (CHF270.-), matériel d'accrochage (CHF 84.-), impressions photos (CHF540.-) et apéritif (CHF200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'094.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h15 AIESEC

***Demande de subvention pour le Global Village 2019 (10^{ème} ed.)
Sonia, Luca, India, Charlotte, Anna***

Comme chaque année, l'AIESEC organise le Global Village, afin de promouvoir la diversité culturelle et l'esprit d'entreprise au sein de l'Université de Genève. Lors de cet événement, plusieurs stands seront montés dans UniMail, représentant chacun un pays différent. Des représentations de danse et divers spectacles auront également lieu. L'objectif de l'événement est de promouvoir l'ouverture culturelle, le leadership chez les jeunes et les divers stages en ONG que propose l'AIESEC tout au long de l'année.

La nouvelle demande comprend les frais pour : impressions (CHF205.-), écriteaux stands (CHF60.-), papier pour badges (CHF9.-), budget par stand offert (CHF400.-), nourriture stand AIESEC (CHF50.-), matériel salle (CHF11.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 735.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 335.-.

La nourriture pour les stands n'a pas été financée. La Commission a hésité à financer ce projet dû à la forte promotion de stages à l'étranger non rémunérés et pour lesquels il faut même payer des taxes d'administration à l'AIESEC. La Commission souhaite que l'association ne promeuvent plus ces stages non rémunérés lors d'événements subventionnés par la CGTF. Cela est motivé par le fait que le Canton, et par conséquent l'Université, ont une position claire à ce sujet : les stages doivent être rémunérés, sauf s'ils ont une portée éducative.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h30 AIESEC

***Demande de subvention pour AIDEAS 2019 (6^{ème} ed.)
Sonia, Luca, India, Charlotte, Anna***

L'AIESEC organise la 6^{ème} édition du forum pour startups afin de mettre en lien des entrepreneur.e.x.s et étudiant.e.x.s ; le but étant que ces derniers et dernières échangent au sujet de l'entrepreneuriat et du monde professionnel. Seize startups ont participé à l'événement, chacune amenant et présentant un projet à caractère durable.

La nouvelle demande comprend les frais pour : ~~ballons~~ (CHF 21.-), Tobleron (écriteaux) (CHF62.-), badges (CHF40.-), frais d'impression (CHF 60.-), nourriture événement / « pause-café » (CHF ~~535.-~~, 200.-), ~~cadeau meilleure start-up~~ (CHF111.60.-) et ~~marge d'erreur~~ (CHF42.-).

La demande de subvention s'élève à CHF870.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 362.-.

Les frais de nourriture ont été diminués à CHF200.-, en accord avec la pratique de la CGTF en matière d'apéritif. En outre, les frais de ballons et cadeau pour la meilleure start-up ainsi que la marge d'erreur n'ont pas été financés.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h45 Club Genevois de Débat
Demande de subvention pour les débats hebdomadaires
Laura, Christelle et Ariane

Le CGD continue à organiser ses traditionnels débats hebdomadaires tous les mardis soirs lors du semestre universitaire. Ces derniers sont destinés à tou.t.e.x.s les membres du CGD afin de les former, les entrainer à débattre sur différents sujets et à les challenger. Dans le but de renforcer la cohésion du groupe, le CGD souhaite offrir un apéritif à la fin d'une séance, qui prendrait la forme de « soirée pizzas ».

La nouvelle demande comprend les frais pour : des apéritifs (CHF200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 200.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h00 Club Genevois de Débat
Demande de subvention pour un débat public à Paris avec l'ENS
Laura, Christelle et Ariane

Le CGD souhaite promouvoir l'éloquence et les débats publics en dehors de leurs frontières. Concrètement, le but est de créer et resserrer ses liens avec le club de débat de l'ENS de Paris, afin d'échanger sur la thématique. Pour se faire, le club souhaite se rendre à Paris pour défendre les couleurs de l'UNIGE lors d'un débat public organisé par le club de l'ENS.

La nouvelle demande comprend les frais pour : les billets de train (CHF1692.-) et l'hébergement (CHF723.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 2'415.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 1'610.-, soit 161.- / personne pour 10 participant.e.x.s. Conformément à la pratique de la CGTF, les voyages d'études sont financés par la Commission à hauteur des 2/3 du budget (hors nourriture), à concurrence de CHF200.- maximum par participant.e.x.s.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une liste des participant.e.x.s.
- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h00 Club Genevois de Débat

Demande de subvention pour le Concours Romand d'Eloquence 2019

Laura, Christelle et Ariane

Le CGD organise le Concours Romand d'Eloquence, plus grand événement de l'association. Comme l'année dernière, il y a trois phases : 1) la pré-sélection ouverte à tout.e.x.s (Universités et Hautes Ecoles), 2) la demi-finale, 3) et la finale.

La nouvelle demande comprend les frais pour : d'apéritif (~~CHF248.-~~), des affiches (CHF184.-), des cadeaux pour les juges (~~CHF200.-~~) et des cadeaux pour les participant.e.x.s (~~CHF60.-~~).

La demande de subvention s'élève à CHF 692.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 474.-.

Les frais d'apéritif sont réduits à CHF200.-, conformément à la pratique de la CGTF. Les cadeaux pour les trois juges sont financés à hauteur de CHF 30.- chacun, conformément au memento de l'Université. Les cadeaux pour les participant.e.x.s ne sont pas financés. Enfin, la Commission souhaite avoir le rapport financier de l'événement, obligatoire au sein du règlement CGTF (art.14, al.3).

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h00 Club Genevois de Débat

Demande de subvention pour la finale du Concours Romand d'Eloquence 2019

Laura, Christelle et Ariane

Il s'agit donc de la dernière étape du Concours Romand d'Eloquence (CRE), la *Finale du Concours Romand d'Eloquence*. En comparaison au CRE, la finale permet notamment, de créer des relations avec les universités romandes.

La nouvelle demande comprend les frais pour : des apéritifs (CHF200.-), ~~frais de papeterie/matériel (CHF60.-)~~, impression des flyers et affiches (CHF200.-), ~~coupe pour le/la gagnant.e.x (CHF85.-)~~, ~~prix pour les 7 orateurices finalistes (CHF297.50)~~, ~~prix Pléiade (CHF97.80)~~, ~~bons Payot (CHF200.-)~~, ~~Securitas (CHF1'190.-)~~, ~~bouquet de fleurs pour les 3 lauréat.e.x.s (CHF150.-)~~, ~~décoration fleurs pour la scène (CHF500.-)~~ et cadeaux pour les quatre juges (CHF321.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 3'302.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 1'710.-.

La CGTF prend en charge les frais d'apéritif, les frais d'impressions des flyers et affiches ainsi que les cadeaux pour les quatre juges à hauteur de CHF 120.-, conformément au memento de l'Université.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h15 LAITUGE

***Demande de subvention pour un voyage d'études à Bruxelles
Alexandra***

La LAITUGE organise un voyage d'études suite à Bruxelles, invitée par l'équipe d'impro bruxelloise qui avait pris part au festival organisé à Genève par la LAITUGE en novembre dernier. Le but étant ainsi de faire un échange culturel, les membres de la LAITUGE participeront cette fois-ci au festival organisé par l'équipe de l'ULB, et de découvrir davantage les différentes façons de faire de l'impro.

La demande comprend les frais : de billets d'avion (CHF 123.-/personne). La pratique de financement par la Commission à hauteur des 2/3 du budget (hors nourriture) du voyage a déjà été intégrée dans le calcul du montant total fait par l'association.

La demande de subvention s'élève à CHF 616.-, soit 5 x 123.20.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La liste définitive des participant.e.x.s.**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h30 AJP

***Demande de subvention pour un cycle de conférences « genre et droit »
Claire***

L'AJP organise un cycle de conférences sur le thème du genre et du droit, en vue de la grève féministe du 14 juin. La grève étant un événement national important, l'AJP réfléchit à la thématique en questionnant l'impact du féminisme dans le droit, sujet encore peu abordé au sein de la faculté de droit de l'UNIGE. Plus précisément, le cycle porte sur la réforme du droit des infractions sexuelles, la notion du consentement dans le droit pénal et le droit de l'entretien de l'enfant sous l'angle de l'égalité de genre.

La demande comprend les frais d'apéritif (CHF 200.-) pour deux séances.

La demande de subvention s'élève à CHF 400.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h45 JCM

***Demande de subvention pour un voyage d'études en Ecosse
Alessandra et Camille***

Les JCM organisent un voyage d'études itinérant en Ecosse en septembre 2019. Le caractère itinérant du voyage permet d'assurer la notion interdisciplinaire de la visite, afin que tout.e.x.s les étudiant.e.x.s puissent se sentir impliqué.e.x.s dans les visites. En outre, cela stimule et garantit également la dimension scientifique au voyage d'études (des exposés oraux et synthèses en résumés écrits seront demandés aux étudiant.e.x.s, comme aux doctobrant.e.x.s).

La demande comprend les frais de logement (2'000.-), les autres frais sont pris en charge par les participant.e.x.s et les départements liés aux études médiévales.

La demande de subvention s'élève à CHF 2'000.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h00 PHILEAS

*Demande de subvention pour une conférence des étudiant.e.x.s 4^{ème} ed.
Luis, Roman et Mathias*

Les conférences d'étudiant.e.x.s est un des trois événements phares qu'organise l'association PHILEAS. Pour sa 4^{ème} édition, l'association souhaite ouvrir la conférence aux étudiant.e.x.s romand.e.x.s, qui pourront s'exprimer lors de celle-là en tant qu'invité.e.x.s. L'événement a pour but de promouvoir la philosophie analytique tout en étendant son cercle de diffusion à l'UNIGE comme en Suisse romande.

La demande comprend les frais : de transport pour les intervenant.e.x.s (CHF 410.-)

La demande de subvention s'élève à CHF 410.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h45 AEHG

*Demande de subvention pour un voyage d'études à Lisbonne
Pierre*

L'AEHG organise un voyage d'études à Lisbonne, tout en prenant soin d'élaborer un programme couvrant les quatre périodes de l'histoire : l'Antiquité, le Moyen Age, l'époque moderne et l'époque contemporaine. Le recouvrement d'une chronologie large lors du parcours du voyage atteste une volonté de rendre ce dernier le plus inclusif possible. Le voyage est également ouvert aux étudiant.e.x.s hors département d'histoire intéressé.e.x.s par la thématique.

Le budget du voyage comprend : les frais de transports, d'hébergement et des visites pour un total de CHF 5'665.-, soit CHF 404.-/ personnes.

La demande de subvention s'élève à CHF 2'800.-, soit CHF 200.- / personnes.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

Conformément au règlement de la CGTF, les voyages d'études sont financés à concurrence de maximum CHF200.- par participant.e.x.s.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h00 TOPO***Demande de subvention pour une visite du Palais Fédéral
Gregorio et Florian***

TOPO organise, dans la lignée des votations fédérales d'octobre prochain, une visite du palais fédéral à Berne. L'association souhaite familiariser ses membres avec le fonctionnement de la *real politik*, dans le cadre de son pôle journal / tv. La visite se terminera avec l'interview de divers parlementaires, chacun.e.x appartenant à une couleur politique et un canton différents. L'événement se concrétisera sous forme d'article couvrant le résultat des élections fédérales à l'UNIGE.

La demande de subvention concerne les frais de transport (CHF28.25.-/ personne).

La demande de subvention s'élève à 368.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

21h30 Divers**Opposition de Gli Alterati concernant la demande de subvention pour l'atelier Filli**

La Commission maintient son refus de subventionner le projet des ateliers Filli. La Présidente et les deux secrétaires s'occupent de formuler une réponse écrite à l'opposition envoyée par Mme Giulia Riili.

Décisions quant aux subventions suspendues lors de la séance précédente***POUSSE-POUCE demande de subvention pour la compétition d'autostop 2019***

Décision : La Commission décide de refuser la demande de subvention de l'association Pousse-Pouce concernant la compétition d'autostop présentée à la séance du 26 février 2019. Le principal motif invoqué est que les liens entre l'événement et l'activité universitaire en tant que telle sont trop éloignés. En outre, le nombre de participant.e.x.s (plus de 250) semble disproportionné pour un voyage d'études.

TEDxUniGeneva demande de subvention pour un voyage d'études à Madrid

Décision : La Commission décide également de refuser la demande de subvention de l'association TEDxUniGeneva pour le voyage à Madrid présentée à la séance du 26 février 2019. La Commission trouve que l'organisation d'un voyage semble être un moyen disproportionné pour l'organisation de leur propre TEDx. Il y a par exemple ce genre de conférences en Suisse. Par ailleurs, les liens entre l'organisation de ce voyage et l'activité universitaire sont également trop faibles.

La séance se termine à 21h23.

PV fait à Genève le 27 février 2019 par Alexia Bonelli.